

Massif de Prévost, Piedmont et Saint-Hippolyte

Première acquisition pour la protection du massif

KARINE BERNIER

Le 2 juillet, Conservation de la nature (CNC) faisait l'acquisition de la partie Est des falaises de Prévost. C'est la propriété de la famille Dagenais, de 12,5 ha (30 acres), qui a été vendue au CNC afin de conserver et de protéger la biodiversité de ce secteur.

Les 30 acres vendus par la famille Dagenais est une première acquisition pour le projet du Parc des Falaises. Un premier pas concret vers la sauvegarde d'un environnement des plus importants. Le CNC compte créer une aire protégée qui saura marier la conservation de la biodiversité de ce secteur et les activités de plein air. La réalisation d'un parc va permettre aux amateurs de plein air de profiter pleinement des sentiers pédestres, des pistes de ski de fond, des voies d'escalades et d'autres activités de plein air. « Il faudra aménager les sentiers, qui sont pour le moment « informels » et s'assurer qu'ils soient « sécuritaires » affirme M. Joubert, conseiller municipal de Prévost. Le parc pourrait être entretenu en collaboration avec la ville de Prévost et le Comité

régional pour la protection des Falaises (CRPF). Selon Jean-Pierre Joubert, les négociations sont en cours et devraient se clore avant à la fin de l'été. D'ici quelques mois, le CNC devrait évaluer le potentiel du site.

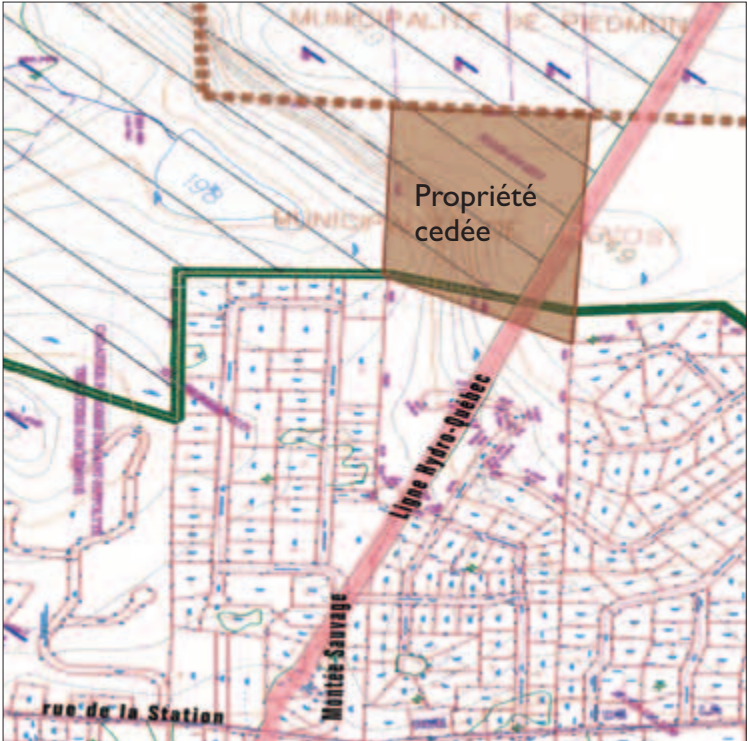
Les artisans du projet espèrent que d'autres propriétaires privés seront sensibles à l'importance du geste posé par la famille Dagenais et qu'ils seront également prêts à agir afin de sauvegarder cet environnement menacé. « Il y a toujours moyen de s'entendre lorsqu'on discute de façon concrète et réaliste; nous espérons inciter d'autres propriétaires à participer à la sauvegarde de cet écosystème menacé », a affirmé M. Marc-André Morin, porte-parole du CRPF. Selon M. Claude Bourque, membre fondateur et pré-

sident du comité des Falaises : « c'est un territoire doté d'une richesse écologique qu'il faut éviter de gaspiller, le perdre serait catastrophique ». Le CRPF est prêt et espère se voir confier le mandat d'assumer la gestion de ce projet.

Pour M. Bourque, la propriété qui englobe presque la moitié Est de l'escarpement rocheux, forme l'un des paysages les plus remarquables des Basses-Laurentides. Sa localisation géographique, en bordure de la vallée de la rivière du Nord, et son étendue d'environ 1,5 km de lon-

gueur avec un dénivelé de 100 mètres, est le plus beau morceau de l'escarpement. En protégeant le massif, nous protégeons des plantes rares, une forte densité de faune aviaire, plusieurs espèces d'animaux et surtout, nous investissons dans la santé humaine en nous assurant d'une qualité de l'eau, de l'air et du sol. Le massif garantit la santé d'un régime hydrique de surface, de même qu'un rechargement de la nappe phréatique (eau potable) et le maintien de l'intégrité écologique.

Cette acquisition a été rendue possible grâce au soutien du gouvernement du Canada, par l'entremise du programme de conservation des aires naturelles (CNC) www.conservationdelanature.ca, de la ville de Prévost et de la fondation Hydro-Québec pour l'environnement www.hydroquebec.com/fondation-environnement. Notons également la contribution financière de Mountain Equipment Coop (MEC), ainsi que la participation du Comité régional pour la protection des falaises (CRPF).



Les 30 acres vendues par la famille Dagenais à l'organisme conservation de la nature (CNC) sont représentées par la partie orange.

ENEZ RENCONTRER VOTRE DÉPUTÉ

16 AOÛT DE 11 H 30 À 15 H
PLACE DE LA GARE DE SAINT-JÉRÔME (MARCHÉ PUBLIC)
JEUX ET PRIX DE PRÉSENCE

**action
adq
démocratique
Québec**

**PARTICIPEZ SUR PLACE !
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER
UNE JOURNÉE AVEC VOTRE DÉPUTÉ À QUÉBEC
SOYEZ PRÉSENT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE JOURNÉE EN COMPAGNIE DE VOTRE DÉPUTÉ DE PRÉVOST, MARTIN CAMIRAND, EN PARTICIPANT À CE CONCOURS ORGANISÉ PAR L'ADQ DE PRÉVOST. POUR PARTICIPER, VEUILLEZ REMPLIR UN COUPON DE PARTICIPATION AVANT LA DATE LIMITE DU TIRAGE LORS DE L'ÉVÉNEMENT DU 16 AOÛT. UN COUPON PAR PARTICIPANT. LE PRIX INCLUT LE DÉPLACEMENT DE SAINT-JÉRÔME JUSQU'À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC AINSI QUE DEUX REPAS. 18 ANS ET PLUS ET LE GAGNANT DOIT ÊTRE CITOYEN DE LA CIRCONSCRIPTION DE PRÉVOST. CONSULTEZ LA REPRÉSENTANTE LORS DE L'ÉVÉNEMENT DU 16 AOÛT 2008 POUR PLUS DE DÉTAILS. LE TIRAGE AURA LIEU LE 30 SEPTEMBRE 2008. LE PRIX SERA REMIS À UN SEUL GAGNANT.

Jardin de lumière de verre

**BOUTIQUE
COUP
D'ŒIL**
POUR DES TROUVAILLES DÉCO IRRÉSISTIBLES!

à la Pépinière G. Lorrain et Fils BOTANIX de Prévost
2820 boul. Labelle, route 117 (face au marché aux puces) 450 224-2000

**GILLES t-ONGE
EXCAVATION**

Propriétaires:
**Guyline
St-Onge
Raynald
Vezeau**

Plus de 40 ans
d'expérience

450 224-0555

Installateur accrédité
Systèmes septiques

Excavation de tous genres

- Égout et aqueduc
- Démolition
- Prolongement de rue
- Travaux de génie civil

Spécialités

- Analyse de sol
- Installation septique

**1075, Croissant des Hauteurs
Saint-Hippolyte** Licence RBQ 2423-710-25